

Moëslains

Bulletin municipal

Automne 2022

le mot du maire

Cette année encore, nous avons essayé de rendre notre village attractif.

Le classement, à la première place, pour la deuxième année de suite, des villages de moins de 500 habitants en Haute-Marne, où il fait bon vivre, en est la preuve.

Après le réaménagement routier de la rue de la Marne et l'isolation du bâtiment de l'ancienne maternelle, nous continuons la préservation de notre patrimoine, le toit de l'école primaire est en cours de rénovation.

Nous soutenons efficacement notre école et nous aidons les différentes associations, en mettant à disposition nos salles des fêtes.

Nous avons eu cette année de belles prestations. Je pense à la brocante, au 13 juillet organisée par le club de foot, à la très belle exposition artisanale organisée par l'association « Les loisirs Médiolansais », au concert au profit de l'association des Amis de la Chapelle Saint-Aubin.

Je ne voudrais pas oublier l'équipe de jeunes, encadrée par Laurent MICHEL, qui nettoie la Marne à hauteur de Moëslains.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, l'activité va bon train dans le village, ce qui prouve notre vitalité.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Michel Hurson
Votre Maire

Budget	2
Echos du conseil	3-4
Travaux	4
Vie scolaire	5
Vie associative	6-7
Retour en images / infos	8



Budget

Budget 2022

Il est parfois difficile lorsque l'on fait un budget d'une commune de savoir si nos dépenses sont excessives, bref avoir quelques points de comparaisons avec d'autres communes de même taille est toujours intéressant. Cette année un document de travail nous a été fourni par le trésor public. Nous apprenons pas mal de repères que je vous restitue.

Depuis 2018 les recettes de la commune stagnent. Entre **2018** et **2020** les dotations représentaient entre **27** et **28** % de nos recettes. En **2021** les dotations ne représentent **25** % de nos recettes. (Les dotations étant la part que nous donne l'état pour faire fonctionner la mairie). Il est évident qu'il faut compenser cette perte. Elle est donc compensée en partie par nos impôts fonciers. En **2017** nos impôts fonciers, ressource fiscale, représentent **54** % de nos recettes. En **2021** ils représentent **59** % de nos recettes.

Quelques repères

La ressource fiscale de la **commune est de 313 €** par habitant. Pour une commune de même type c'est-à-dire moins de 500 habitants. La moyenne du département est de **259 €**. La moyenne de la région est de **332 €**.

La dotation pour la commune de Moëslains est de **133 €** par habitant. La moyenne du département est de **197 €**. La moyenne de la région est de **195 €**.

Les dépenses

Les dépenses de personnel représentent **48 %** de notre budget soit **258 €** par habitant. Pour une commune de même type, c'est-à-dire moins de 500 habitants.

La moyenne du département est de **125 €**. La moyenne de la région est de **157 €**.

Les charges générales représentent **34 %** de notre budget soit **182 €**/ habitant. Pour une commune de même type, c'est-à-dire moins de 500 habitants.

La moyenne du département est de **196 €**, La moyenne de la région est de **204 €**.

L'investissement à Moëslains

2017	2018	2019	2020	2021
32 000 €	35 400 €	123 000 €	60 000 €	165 000 €

Nous avons du énormément investir dans la commune, l'année dernière pour sécuriser la rue de la Marne, réfection et isolation de l'ancienne école maternelle. Cette année encore la municipalité fait un effort financier en refaisant le toit de l'école primaire qui est très endommagé.

En 2021 la commune a investi 372 € / habitant.

Pour une commune de même type, c'est-à-dire moins de 500 habitants. La moyenne du département est de **291 €**, La moyenne de la région est de **283 €**. **En 2021 la commune s'est endettée de 394 € / habitant.**

Pour une commune de même type, c'est-à-dire moins de 500 habitants. La moyenne du département est de **89 €**, La moyenne de la région est de **71 €**.

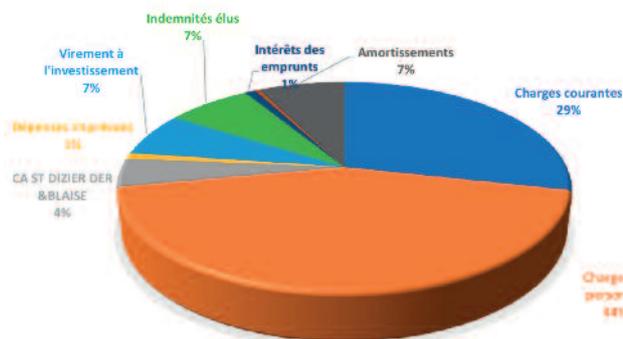
Evolution concernant les dotations

2017	2018	2019	2020	2021
445 habitants 53 896 €	445 habitants 51 411 €	442 habitants 49 358 €	437 habitants 47 468 €	444 habitants 46 294 €

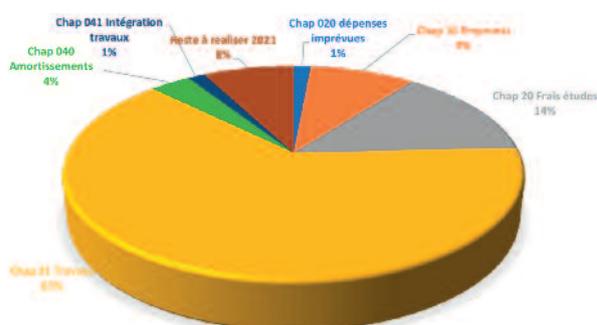
Soit **7 602 €** en moins sur la période 2017 à 2021.

Budget de fonctionnement 2022

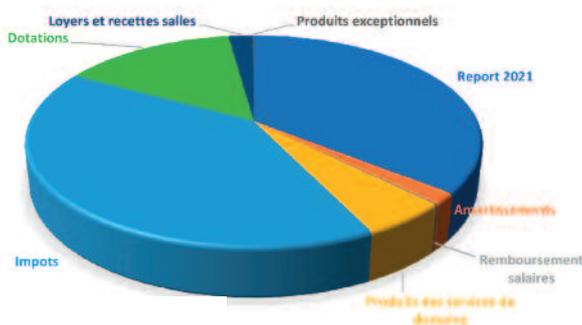
Dépense de fonctionnement



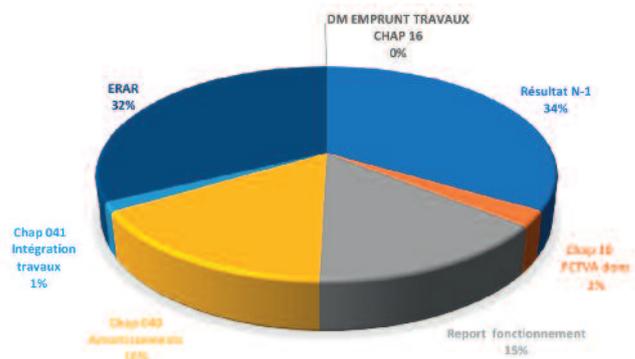
Dépense investissement



Recette de fonctionnement



Recette investissement



Echos du conseil

Compte rendu des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 27 janvier 2022

- La communauté d'agglomération nous demande d'adopter son **PACTE FINANCIER ET FISCAL POUR LA PÉRIODE 2021-2026**. Monsieur Guy COLLET nous le présente, de façon très explicite. On revient à un FPIC de droit commun. Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce nouveau pacte.

- **CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE ENEDIS ET LA COLLECTIVITÉ**
Une convention a été signée entre ENEDIS et la commune de Moëslains en 2012 pour l'implantation d'une canalisation souterraine sur une parcelle AA207 rue des Charmilles (station de pompage). L'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler cette convention et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à la servitude et ces suites.

- **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**
Suite au départ de notre technicienne de surface agent territorial à un poste de 18h/35h, le Maire propose à l'assemblée d'augmenter les heures de travail d'un agent technique titulaire déjà en poste à la commune (poste actuellement à 20h/35h). Celui-ci passe à 32h. Le poste d'un adjoint d'animation détaché pour l'école de Valcourt est actuellement de 21h30 par semaine et nécessite une augmentation des heures à 22h par semaine. Il est donc délibéré à l'unanimité de supprimer ce poste à 21h30 et d'en créer un à 22h et ce également à compter du 1^{er} mars 2022.

- **OUVERTURE DE CREDIT**
Le Maire informe l'assemblée que des factures d'investissement seront certainement à régler avant le vote, en avril prochain, du budget de 2022. Pour effectuer leur règlement, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité, le Maire à procéder au règlement de ces factures d'investissement.

- **Pour la chapelle Saint Aubin** : 2022 sera une année durant laquelle des mesures seront effectuées par les entreprises INSTRUMESURE, GINGER et l'agence BORTOLUSSI. On peut espérer au 4^{ème} trimestre 2022 avoir les données qui finaliseront l'avant-projet définitif.

- **Informatique**
Il est nécessaire de changer 2 postes informatiques à la Mairie. Des devis sont en cours d'étude pour une inscription au budget 2022.

- **Rénovation de la Mairie** : après une présentation du projet lors du dernier conseil et une visite approfondie des lieux par les membres du conseil, il est décidé d'affiner les données de ce projet, le cabinet d'architecte va être sollicité afin d'établir un devis détaillé des travaux à réaliser. Tout ceci pour planifier ce projet et programmer son financement sur les années suivantes.

Conseil municipal du 7 avril 2022

AHDESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE LA MEUSE AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIE ET DECHETS 52
A l'unanimité le conseil municipal donne un avis favorable, et accepte les modifications statutaires du SDED 52.

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS
Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	251 556,18 €	217 862,29 €
Recettes	251 191,68 €	261 218,29 €
Résultats	- 364,50 €	43 356,94 €

Le conseil à l'unanimité approuve le compte administratif du budget de la commune.

TAUX D'IMPOSITION
Le Maire propose de maintenir les taux d'imposition votés en 2021, au vu de la conjoncture sociale et sanitaire actuelle. A l'unanimité le maintien des taux est approuvé.

Pour rappel : plus de Taxe habitation. Taxe foncière : 25,67 % avec un taux départemental de 23,94 % soit un taux de référence pour 2022 de 49,61% Taxe foncière non bâti : 24,32 %

BUDGET 2022
Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de la commune.

Dépenses et recettes de fonctionnement: 340 585,26 €
Dépenses et recettes d'investissement: 158 277,69 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote, à l'unanimité, en faveur de ce budget pour l'année 2022.

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2022
A l'étude de ces prévisions budgétaires 2022, des projets de travaux et d'achats ont été évoqués :

- Achat d'ordinateurs.
- Achat d'un défibrillateur pour la salle des fêtes pour se mettre en conformité avec la loi.
- Réfection de la toiture de l'école.
- Réfection des trottoirs de la rue Saint Aubin
- Aménagement carrefour place Ménéssier.

QUESTIONS DIVERSES
Un arrêté va être pris pour la divagation des chiens dans le village.
M. CHATEAUNEUF demande un stop au lieu d'un « cédez le passage » rue des Gascons.

M. PLOIX demande, pour les 117 ans de la loi sur la Laïcité, la plantation d'un arbre de la laïcité. Le conseil accepte l'arbre sera planté le 9 décembre 2022 avec un goûter pour les enfants.

Un point est fait par le Maire et M. MICHEL sur les journées portes ouvertes de la base aérienne du 25 et 26 juin 2022.

Conseil municipal du 28 juin 2022

RÉFORME DES RÈGLES DE PUBLICITÉ
L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 apportent d'importantes modifications aux règles de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales. Les dispositions de ces deux textes entrent en vigueur le 1 juillet 2022. - Information réalisée aux membres du Conseil Municipal.

CONVENTION FOURRIÈRE ANIMALE
Le Maire propose de renouveler la convention avec à l'entreprise O LOOK TOUTOU à SAINT DIZIER service de fourrière, capture, enlèvement et garde des animaux, cette convention arrive à échéance. Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la nouvelle convention avec O LOOK TOUTOU.

- EVOLUTION DES TRAVAUX**
- a) Les deux ordinateurs ont été remplacés au secrétariat de mairie.
 - b) Des jardinières en aluminium peintes et bois certifié lasuré, fabriquées par la G.H.M. ont été choisies. Elles seront achetées, en fonction des disponibilités financières, les premières seront installées au carrefour proche du café du VIRAGE.
 - c) Un morceau de trottoir, rue SAINT AUBIN, a été refait en grave ciment, un enduit sera posé afin d'éviter qu'il se dégrade.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL SOCIÉTÉ SPL-XDEMAT
Le conseil Municipal approuve la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-XDEMAT et donne pouvoir au représentant de la collectivité, pour voter cette répartition.

INFO DONNÉE PAR LE MAIRE :
- Regroupement pédagogique VALCOURT/MOESLAINS 125 élèves : 65 à VALCOURT (maternelle + C.P.) 60 à MOESLAINS (CE1 + CE2 + CM1 + CM2) - Population à MOESLAINS 454 personnes.

- Dispositif « conseiller numérique ». ECLARON va employer sur deux années, un conseiller numérique qui pourra intervenir à MOESLAINS, si nous nous associons à la démarche, plusieurs communes voisines sont partantes. Pour MOESLAINS, deux permanences par mois ou à domicile après prise de rendez-vous, vous pouvez vous renseigner en mairie. Le conseil municipal n'est pas favorable

- 13 juillet 2022 : Soirée à MOESLAINS (feu d'artifice à 23h). Un programme détaillé de la soirée sera distribué dans les boîtes à lettres.

- Eau potable Au 1^{er} juillet 2022, nous changeons de délégataire, SUEZ prend le relais. Nous allons distribuer dans chaque maison, un flyer indiquant le numéro de téléphone à appeler en cas de problème. Suite à la loi NOTRE, votée en 2014, toutes les communes de l'agglomération qui géraient leur eau, comme MOESLAINS, et celles dont la délégation de service public arrive à échéance doivent se regrouper. Dans un souci d'harmonisation, le prix de l'eau doit être le même partout. Plusieurs vont avoir de grosses augmentations, d'autres des diminutions, grâce à une bonne gestion, depuis de nombreuses années, malgré les travaux de mise aux normes de toutes nos installations, le prix reste stable à MOESLAINS, nous sommes juste dans le prix de référence.

QUESTIONS DIVERSES
Paul CHATEAUNEUF fait part de l'état de plus en plus dégradé des tables de la salle des fêtes. Michel HINCELIN en est bien conscient, lui qui

Echos du conseil

Compte rendu des Conseils Municipaux

demande le remplacement depuis plusieurs mois. Après discussion, un choix sera effectué dans nos dépenses afin d'acheter rapidement 12 tables.

Comme chaque année les élèves de CM2 auront un bon d'achat d'une valeur de 20 €.

Conseil municipal du 22 septembre 2022

- HORAIRE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de faire des économies d'énergie, le Maire propose que l'éclairage public soit éteint sur l'ensemble du territoire communal de 22h à 6 h tous les jours de la semaine à compter du 1^{er} novembre 2022 (horaire actuel : 23h - 5h. En période de fêtes ou en cas de circonstances particulières, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. L'ensemble du conseil municipal accepte cette proposition qui fera l'objet d'un arrêté du Maire.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR ENFANTS SCOLARISÉS À MOËSLAINS

Le Maire rappelle que les communes dont les enfants sont scolarisés à l'école de Moëslains sont tenues de s'acquitter de frais de fonctionnement dès lors qu'une dérogation a été acceptée par les deux Maires [commune de domicile et commune de scolarisation]. Le Maire propose de fixer le tarif des frais de fonctionnement à 193 € / enfant pour l'année scolaire 2021 / 2022. Une étude avec la commune de Valcourt sera faite pour étudier au mieux les frais de fonctionnement à demander pour les années à venir. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition, à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe l'assemblée des différents travaux à venir et terminés à ce jour. Les travaux de voirie rue de la Marne sont terminés, les ordinateurs en Mairie ont été installés, les travaux de réfection de la toiture à l'école sont programmés pour fin octobre (retardés suite à un manque de matières premières). Les études pour les travaux à la Chapelle Saint Aubin sont toujours en cours, le Maire détaille les récentes études faites par l'INRAP. Les subventions accordées par la Région et par le Département sont en cours également. Le Maire propose l'achat de 12 tables pour la salle des fêtes et d'un défibrillateur qui sera prochainement installé à la salle des fêtes [à l'extérieur accessible pour tous].

SUPPRESSION DE LA RÉGIE CANTINE GARDERIE

En avril dernier, une convention a été signée avec la DGFIP pour permettre aux administrés de payer leurs factures de garderie et cantine par internet, CB ou en espèces auprès d'un buraliste. Il n'y a donc plus lieu d'avoir une régie pour ce service.

VIREMENT DE CRÉDIT

Le Maire souhaite apporter une modification au budget de la commune année 2022 afin de faire face aux dépenses d'investissement à régler en fin d'année.

Le Maire propose donc de faire un virement de crédit à savoir : section investissement - dépenses

Chapitre 21 compte 2184 (mobiliers) : + 3 200 €.

Chapitre 21 compte 2188 (autres immobilisations) : + 1 500 €

Chapitre 20 compte 2031 (concessions droits similaires) : - 4 700 €

REMBOURSEMENT SALLE DE CONVIVIALITÉ

Une demande de location de la salle de convivialité (du 1^{er} au 3 octobre 2022) a été faite en Mairie, suite à un problème de santé du locataire. Le Maire propose de rembourser intégralement le locataire.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Guy COLLET expose la situation financière de la commune faite par Monsieur LENOURY, l'inspecteur divisionnaire du SGC de Saint-Dizier lors d'une réunion en septembre.

Le Maire informe que, suite aux fortes chaleurs de cet été, les administrés qui constatent des fissures sur leurs propriétés doivent déposer un dossier auprès de leurs assurances et déposer une copie de ce dossier en Mairie. Une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle sera faite auprès des services de la Préfecture.

L'entretien des réseaux eaux pluviales n'est plus assuré régulièrement et cela peut avoir des conséquences graves. Lors d'une réunion de la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der & Blaise, le Maire a évoqué ce problème afin de demander un entretien régulier.

Pour les fêtes de fin d'année, le repas des anciens aura lieu le 10 décembre à la salle des fêtes, la distribution des colis se fera mi-décembre pour les personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas venir.

Les vœux du Maire auront lieu le 7 janvier 2023.

Travaux

Les travaux de la chapelle Saint Aubin

Si vous avez l'occasion de monter voir la chapelle, vous verrez que l'édifice continue de se dégrader. En effet de nombreuses fissures sont apparues en particulier sur la face nord. On comprend que le terrain est de moins en moins stable. Suite aux recommandations de l'architecte en charge des travaux, le cabinet BERTOLUSSI, nous avons réalisé des sondages dans le sol jusqu'à 20 mètres de profondeur afin de trouver des couches de sol stable pour pouvoir ancrer l'édifice.

Mesure en profondeur de la qualité des sols (12150 € avec

5575 € de subvention de la Drac et 5575€ de l'association, la commune règle la TVA).

Avant de commencer les travaux, nous devons avoir recours à l'I.N.R.A.P. C'est un institut national de recherches archéologiques préventives qui va faire des fouilles autour de l'église afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de vestiges archéologiques dans le périmètre des travaux. Ces fouilles ont un caractère obligatoire. Les travaux de consolidation ne peuvent commencer sans le rapport de cet organisme. Les fouilles ont été faites au mois de juin et nous sommes en attente de leur rapport.

Compte tenu des recommandations de l'architecte, nous allons pouvoir établir en partenariat avec la DRAC, le coût du projet définitif de la réfection de la chapelle.



Vie scolaire

Horaires de l'école 2022/2023

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h40/12h00 et 13h40/16h20.

Effectifs 2022/2023

- CE1/CE2 : 20 élèves avec M^{me} DEBOSSU Marjory
- CE2/CM1 : 21 élèves avec M. GUILLAUME Xavier (Directeur)
- CM1/CM2 : 20 élèves avec M^{me} MARTINEZ Aurélie

Les temps forts de l'année 2021/2022

■ Spectacle « Voler dans les plumes » au Fuseaux :

La classe de CE1/CE2 s'est rendue aux Fuseaux à Saint-Dizier le 5 octobre 2021 pour assister au spectacle « Voler dans les plumes » où des musiciens acrobates et animaux se partagent la vedette.

■ Participation aux cérémonies du 11 novembre :

Beaucoup d'enfants de l'école ont participé aux cérémonies du 11 novembre 2021. Cette manifestation a eu lieu après un travail en classe portant sur les symboles de la France et le devoir de mémoire.

■ Spectacle « L'appel du Tsar » à la Forgerie :

Tous les élèves de l'école se sont rendus le 15 novembre 2021 au théâtre de Wassy pour assister au spectacle « L'appel du Tsar ». Ce spectacle avait pour but de sensibiliser les enfants aux risques auditifs et à les inciter à prendre soin de leurs oreilles.

■ Spectacle Planète Mômes à Valcourt :

Une sortie s'est déroulée à l'école de Valcourt le jeudi 18 novembre 2021 où tous les élèves de l'école ont assisté à une conférence interactive sur l'environnement, en rapport avec les activités menées en classe.

■ Journée déguisée :

L'école a organisé une journée déguisée le 1^{er} mars 2022. Petits et grands se sont parés de leurs plus beaux costumes



pour cette journée particulière.

■ PAG Traces du futur :

La classe de CE1/CE2 a mené tout au long de l'année un projet artistique globalisé (PAG) sur les traces du futur. A cette occasion, les élèves sont allés le 26 novembre au musée de Saint-Dizier. Il y a eu également plusieurs interventions en classe par un artiste afin d'accompagner

les élèves dans leur projet. Une boîte mémorielle pour garder une trace du projet a été déposée en mairie. Elle sera ouverte dans 10 ans pour se remémorer le travail effectué...

■ Escape Game Napoléon :

Après un travail mené en classe sur Napoléon, les CM2 se sont rendus à Saint-Dizier pour visiter la maison Napoléon et participer à un Escape Game.



■ Journée sur la BA113 :

Le dernier jour de classe, tous les élèves se sont rendus à la Base 113 pour une journée sportive. Les enfants ont pu découvrir différents ateliers préparés par les moniteurs de sport de la base. Ils ont également été reçus par les pompiers et les démineurs avant de découvrir le fameux Rafale dans son atelier.



■ PAG Astronomie et cinéma :

Pour les classes de CE2/CM1 et CM2, le travail portait sur le système solaire en collaboration avec l'observatoire de Valcourt avec une restitution en utilisant la technique du Stop Motion. Une visite de l'observatoire de Valcourt a eu lieu pour la partie scientifique, ainsi que des interventions en classe. Concernant la partie cinéma, les parents ont été invités courant juin à la projection des différents films réalisés par les élèves avec l'aide d'un réalisateur parisien. Celle-ci a eu lieu au cinéma de Saint-Dizier.

Parents d'Élèves

L'association des Parents d'Elèves de Moëslains et Valcourt a changé de bureau cet été. Il compte actuellement 4 membres.

M^{me} DROIT Laetitia,

M. RENARD Jean-Philippe,

M. ROCHE Cédric

M^{me} TORRENT Sandra.

Nous sommes prêts à accueillir tous les parents qui souhaitent s'investir bénévolement et ainsi nous aider à concrétiser tous nos projets !

Notre première manifestation a l'occasion d'Halloween a rencontré un franc succès, tant sur le temps de goûter et défilé des enfants, que sur le repas choucroute qui comptait 70 adultes et une quinzaine d'enfants ! D'autres projets sont déjà en cours pour Noël.

Les Arts Médiolannais

« Activité Peinture, pastels, aquarelle »



Les mardis à partir de 17 h et jusqu'à 18 h 30, salle de convivialité Moëslains.

Nous vous proposons un atelier pour vous initier à la technique de la peinture à l'huile, à l'aquarelle, aux pastels. N'hésitez pas à venir découvrir notre atelier, vous serez les bienvenus et nous espérons vous donner la passion de la peinture. Nous avons déjà exposé à de nombreuses reprises à Moëslains.

Présidente Annie MAIZIERES

Vice Présidente et secrétaire Marie José KOSIOR

Les Amis de Saint Aubin

En raison du contexte sanitaire, l'année 2021 n'a pas été propice pour nos manifestations mise à part la messe à l'église du village et notre AG pour le bilan 2020.

En 2022, reprise de nos activités, messe à l'église du village le 6 mars 2022 et AG le 17 mars pour le bilan 2021.

S'en est suivi la participation de l'association à la brocante de Moëslains le 8 mai où les bénévoles sont venus apporter divers objets pour la vente.

Puis la conférence le 12 mai par Philippe DELORME sur « les droits de l'homme et la guerre froide de 1966 à 1991 » a rassemblé quelques 60 personnes.

Dernière grosse manifestation, le repas jambon braisé précédé du concert le 15 octobre.

Les bénéfices récoltés par ces manifestations, les dons et cotisations alimentent le remboursement des factures réglées par la commune, qui elle seule peut monter les dossiers et demander des subventions.

L'association, depuis 15 ans d'existence, œuvre toujours pour la sauvegarde de la Chapelle, patrimoine de la commune de Moëslains et n'a pas perdu ses objectifs qui sont :

- sauvegarder la chapelle et mettre en valeur le site
- redonner à la chapelle sa vocation culturelle et culturelle
- aider au financement.

Il est rappelé que la Chapelle est un des édifices les plus anciens de la région Champagne-Ardenne et fait partie des 3 chapelles romanes majeures de Haute-Marne.

Le premier jet de l'APD a été clos et la facture à l'architecte Bortolussi a été réglée et soldée avec un don de 7 380 € de l'association à la commune.

Deux marchés ont été refaits :

1^{er} marché : surveillance des fissures et prestation

architecte (8 360 € vérif fissures + 9 375 € archi = 25 135 € subvention prévue 12 567 €). Les mesures des fissures ont démarré en mars 2021, premier rapport en juin 2021, les fissures se resserrent lentement.

2^e marché: mesure de présence eau en profondeur et qualité des sols (12 150 € avec 5 575 € de subvention de la Drac et 5 575 € de l'association, la commune règle la TVA). Ceci afin de déterminer à quelle profondeur le sol est stable et pourra supporter les futurs appuis « béton ».

Suite aux premières préconisations de la STE Gringer qui préconise de revoir l'assainissement autour de la chapelle, le cabinet BORTOLUSSI souhaite des mesures menées conjointement par les deux entreprises sur un an, cela nous conduit fin 2022.

Concernant les fouilles, on doit avoir l'intervention de l'Inrap que le cabinet Bortolussi a sollicité avec début au plus tôt fin avril au plus tard fin juin, avec compte rendu pour septembre 2022. On ne pourra rien faire avant.

Pour eux, 2022 sera une année d'observations, on peut espérer un chiffrage de l'APD définitif début 2023.

Le conseil d'administration remercie les personnes qui œuvrent à la bonne marche de l'association ainsi que la commune par son soutien à la préservation de son patrimoine.

Les secrétaires

Animations Loisirs Détente Médiolannais

Loisirs Détente Médiolannais est une association dont le siège social est à la salle de convivialité rue des Gascons à Moëslains. Actuellement, nous avons 31 membres. Nous nous réunissons tous les lundis et mercredis après-midi pour s'adonner à différents jeux de cartes et société. Nous recherchons à la demande de certains, des joueurs de Rami.

Les jeudis après-midi, c'est la section couture qui œuvre sous les conseils de la Présidente (de débutant à expérimenté). Dès le printemps, ce sont les joueurs de



Vie associative

boules que vous pouvez rencontrer au terrain de la Place Weber.

En cours d'année, ce sont d'autres rencontres, comme les goûters d'anniversaires le lundi, la traditionnelle Galette des Rois, le repas de la Saint Valentin, d'autres thèmes, choucroute, soirée Beaujolais (ouverte à tous sur réservation), notre exposition de printemps « Art et Artisanat » (début avril) prochainement un concours de Tarot est envisagé.

Nous lançons un appel à toutes personnes qui souhaitent nous rejoindre. Le montant de la cotisation annuelle est de 20 € et l'association participe occasionnellement à votre billet de spectacle.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra mi février. Vous pouvez également contacter Mme MARION, pour tous renseignements complémentaires, au 36 rue des Charmilles.

Le club de Foot



Le club de Foot de Moëslains reste la dernière association sportive du village. La municipalité met tout en œuvre pour pérenniser ses associations, qui font vivre notre village. Pour rappel la municipalité a doté le vestiaire d'un suppresseur ainsi que de pommes de douche.



ASLM Moëslains s'est renouvelé/ Nouvelle équipe. L'équipe est composée de joueurs de Moëslains, de Saint-Dizier, d'Ancerville, de militaires de Sapignicourt entre autre. Les entrainements sont toujours le mercredi et le vendredi de 18h30 à 20h. Entraîneur Teddy VARNIER. L'équipe joue actuellement en division 3 sur la Haute-Marne et, a pour ambition de rester dans le haut du tableau. Pour l'instant, il n'y a pas d'équipe constituée d'enfants. Cela sera peut être envisageable. La municipalité remercie vivement le club pour son investissement le jour du 14 juillet pour l'organisation du repas champêtre.

Pour tous renseignements complémentaires contacter M^{me} VARNIER au 06 68 95 28 50
Président : M. VARNIER Teddy

Vice Président : M. COLLIN Pierre-Eric
Trésorier : M. VIARD Jérémy
Trésorier adjoint : M. STRAZZABOSCO Valentin
Secrétaire : M^{me} VARNIER Cécile
Secrétaire adjointe : M^{me} CHAUDRON Élisabeth

Nettoyage de la Marne et des bords de Marne

À l'initiative de Laurent MICHEL, conseiller municipal, une équipe de jeunes a curé les berges et le fond de la Marne à partir du pont, la cascade jusqu'à la sortie en aval. Deux fois 15 m³ de déchets en tout genre ont été sortis de l'eau (pneus, carcasse de voiture, morceau de manège). Ils ont reçu l'aide de trois plongeurs. Pour l'instant c'est une première. L'année prochaine, l'expérience sera renouvelée avec ces mêmes jeunes, amoureux de la nature et peut-être des habitants du village volontaires. La ferraille a été vendue pour rembourser les frais de carburant.



Retour en images



Brocante le 8 mai 2022



Remise des bons d'achat aux élèves du CM2



Cérémonie du 8 mai



Concert Les amis de la chapelle St Aubin,
15 octobre 2022

Info pratiques

Mairie

Moëslains

Tél. : 03 25 05 40 91

Courriel : mairie.moestlains@wanadoo.fr

Site : <http://moestlains.fr/fr>

Ouverture au public :

lundi - mardi - Jeudi : de 14 h à 17 h

Mercredi : de 9 h à 12 h

Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

N° d'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

APPEL URGENCES EUROPEEN : 112

PANNE ELECTRIQUE : 0972 675 052

FUITE de GAZ : 0 800 47 33 33

CENTRE HOSPITALIER ST-DIZIER : 03 25 56 84 84

GENDARMERIE : 03 25 56 61 56

Collecte des déchets ménagers

Mercredi matin (sortir les produits le mardi soir)

Déchetterie à Eclaron :

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Mardi - Jeudi : de 14 h à 18 h

Mercredi : de 9 h à 12 h

Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Du 2 novembre au 31 mars :

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Sous réserve

Rens. :

www.sded52.fr

Nuisances sonores

Les travaux de jardinage, bricolage avec des engins à moteur (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, scies, meuleuses, etc.) sont autorisés (arrêté préfectorale) :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Permanence Gendarmerie

Un gendarme se tient à la disposition des habitants de Moëslains tous les mardis de 15 h à 17 h.

Il est à votre écoute pour tous vos problèmes, dépôt de plaintes, etc.



A votre service

Taxi Bohain Céline

Transport de malade assis - Consultation hospitalière -

Transport toutes distances - Navette aéroport

13 rue Saint Aubin - Tél. : 06 80 81 09 63

Restaurant Le Virage

Du lundi au vendredi - 6h45-20h - le samedi 8h-13h, midi sur

réserve - Tabac - Timbres

23 rue de la République - Tél. : 03 25 05 21 18

Au Gourmet Champenois

Pâté en croute - Tourte - Pizza - Flammenkueche -

Amuse bouche - Repas traiteur

Tous les vendredis de 17 à 19h

11, rue de la République - Tél. : 06 23 66 08 32

Bulletin municipal de Moëslains. Directeur de la publication : Michel Hurson, rédaction : Guy Collet.
Dépôt légal à parution. Réalisation-impression : Imprimerie du Petit-Cloître, Langres•Chaumont. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.